

### Les subsides

Les besoins sont là et ils sont tout aussi importants et pressants que jamais. Nous devons continuer à aider les secteurs minier et forestier ainsi que ceux de la pêche et des transports tant que nous n'aurons pas atteint l'objectif que nous nous sommes fixés, c'est-à-dire avoir des installations modernes nous permettant d'être productifs et compétitifs sur le marché.

● (1550)

Nos réalisations ont été nombreuses—je répète que ce ne sont pas des millions, mais bien des milliards de dollars que le gouvernement a constamment affectés à des régions comme la région de l'Atlantique. Je voudrais profiter de l'occasion pour le remercier des crédits prévus jusqu'à maintenant. Nous apprécions, certes, l'aide et la collaboration que le gouvernement fédéral nous apporte. Cependant, beaucoup reste à faire. Nous devons continuer à suivre la situation de près et à collaborer, afin de trouver, à court terme, les moyens de réaliser d'autres grands projets qui devront être financés par les services nés de la réorganisation du gouvernement dans le domaine de la croissance économique.

**M. le vice-président:** Questions ou observations? Débat. Le député de York-Sunbury a la parole.

**L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury):** Monsieur le Président, en intervenant dans le débat de la motion importante dont la Chambre est saisie aujourd'hui, j'aimerais faire des observations sur l'expérience que nous vivons d'abord au Nouveau-Brunswick et puis dans les provinces de l'Atlantique. Je voudrais exposer les problèmes tels qu'ils m'apparaissent et y proposer des solutions constructives que je trouve préférables à celles que fait le gouvernement à l'heure actuelle.

Le Nouveau-Brunswick a un certain nombre de cartes-maîtresses dont on pourrait tirer parti dans la mise au point de produits et de services faisant appel aux technologies nouvelles. Mentionnons le Conseil de recherche et de productivité du Nouveau-Brunswick dont les travaux en matière de métallurgie ont attiré l'attention du monde entier, et une École de génie bien établie à l'Université du Nouveau-Brunswick qui est la seule en Amérique du Nord à offrir un programme de doctorat en conception et en fabrication assistées par ordinateur. Le Nouveau-Brunswick possède d'excellentes écoles de science informatique et une compétence reconnue mondialement en technologie des télécommunications. La province possède en outre un noyau d'entreprises modernes de métallurgie et de machinerie installées dans des endroits stratégiques pour tirer parti de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel sur la côte est. L'exploitation des techniques de conception et de fabrication assistées par ordinateur dont j'ai parlé il y a un instant, avec le concours du Centre de technologie de la fabrication de la province, pourra améliorer énormément la compétitivité des entreprises plus modestes. La province possède de plus les chantiers navals les plus efficaces du pays qui ont récemment décroché un contrat pour la gestion du programme des frégates.

La disponibilité d'une main-d'œuvre spécialisée et semi-spécialisée constitue un important attrait pour certaines entreprises de technologie de pointe. La disponibilité de jeunes bien

instruits et des relations ouvrières-patronales empreintes d'un esprit de coopération confèrent au Nouveau-Brunswick des avantages industriels par rapport à d'autres centres urbains au Canada. Le Nouveau-Brunswick présente en outre des avantages sur le plan de la qualité de la vie, par exemple, le logement y est bon marché, les loisirs de plein air sont d'accès facile et la banlieue est à proximité.

Les secteurs des ressources tirent profit de leurs atouts traditionnels dans l'économie du Nouveau-Brunswick. On a adopté comme priorité de conserver les emplois dans ces secteurs en accroissant la productivité, en améliorant la compétitivité du Nouveau-Brunswick sur les marchés nationaux et internationaux et en encourageant la transformation accrue des matières premières avant l'exportation. La province a un certain nombre de possibilités d'accroissement de la production dans des entreprises-clé, et des services industriels et commerciaux pour répondre non seulement à la demande provinciale et nationale mais également à celle des marchés d'exportation. A titre d'exemple, les ingénieurs-conseils de cette province constituent un secteur peu étendu, mais ils exportent actuellement des techniques de classe mondiale, dans les domaines notamment des produits forestiers et des transports. Le secteur touristique a également un important potentiel de croissance.

Fait à remarquer, l'Accord général de développement signé en 1974 s'est fixé comme objectif premier de rattraper le retard pris par le Nouveau-Brunswick par rapport à la moyenne nationale au niveau du revenu salarial par habitant, tout en minimisant l'immigration nette. Il est certain qu'il y a eu des progrès de faits dans la réalisation des objectifs de l'Accord général de développement, au plan d'une accélération de la croissance du produit provincial et de l'emploi et au plan des échanges démographiques. Pourtant le Nouveau-Brunswick continue d'accuser un retard marqué par rapport à la moyenne nationale. C'est ainsi que le revenu salarial par habitant n'atteint que les deux tiers de la moyenne nationale. Cette affirmation est reprise en page 8 de l'Accord de développement économique et régional, signé entre le Canada et le Nouveau-Brunswick au mois d'avril dernier.

En rapprochant le Nouveau-Brunswick de l'autosuffisance économique et en y créant un secteur secondaire important, nous augmentons l'assiette fiscale et nous réduisons la dépendance du Nouveau-Brunswick vis-à-vis d'Ottawa. En d'autres termes, un investissement fédéral peut déboucher sur une réduction importante de la dépendance du Nouveau-Brunswick vis-à-vis d'Ottawa ainsi que des quantités d'argent dont il a besoin au titre des transferts. Chaque province atlantique a ses problèmes propres, mais elles ont en commun celui de la disparité.

Que faire alors? Comment édifier l'industrie au Nouveau-Brunswick et dans les autres provinces atlantiques? Comme pour tout bâtiment, la première chose à faire est de bâtir une fondation solide. Il faut créer un climat qui attire les investisseurs. Nous estimons que cette fondation se trouve dans les quatre piliers progressistes conservateurs de la croissance économique: taux d'intérêt moins élevés, technologie; formation professionnelle et exportation.